

Délices de la comptabilité et du bilan pour les PME

26 mai 2020 (Lausanne, journée entière)

- Vous traitez actuellement des cas d'actualité complexes relevant de la présentation des comptes dans le contexte du code des obligations. À la faveur de deux ateliers, des conférenciers, forts de leur expérience, vous guideront à travers tous ces thèmes à l'aide d'exemples pratiques
- Questions d'actualité sur ces sujets dans la presse, commentaire d'états financiers publiés, établis selon le nouveau droit comptable, autres exemples et cas pratiques suivis d'une discussion

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse à des experts-comptables et à des fiduciaires expérimentés, qui traitent de questions complexes d'évaluation et de comptabilisation au bilan dans le contexte des PME et selon les principes du droit de la société anonyme.

Contexte et problématique

Les questions de comptabilité aux normes IFRS et Swiss GAAP RPC font déjà l'objet d'une bibliographie abondante et la façon de traiter des questions controversées mobilise les esprits depuis de nombreuses années à la faveur de conférences spécialisées. La présentation des comptes selon le code des obligations est au cœur de ce séminaire car c'est sur cette base qu'aujourd'hui encore la grande majorité des états financiers sont dressés et révisés. Les questions de responsabilité, notamment, les comptes annuels établis selon le CO demeurent au centre du débat.

Objectifs

Proposé depuis déjà plusieurs années, ce séminaire est centré sur les «délices» de la comptabilité au travers de sujets d'actualité, et notamment sur l'inscription au bilan, l'évaluation et la publication de points complexes au regard du CO, étant entendu que l'appréciation de l'organe de révision y trouve également sa place.

Thèmes

- Reconnaissance des revenus pour mémoire et réserves latentes
- Changement dans les estimations comptables et erreurs dans les comptes CO et RPC
- Comptabilisation des leasings au bilan
- Evènements postérieurs à la date du bilan y compris sur la capacité à continuer l'exploitation

Méthode

Cas pratiques traités en séance plénière

Responsable du séminaire et conférencier

Serge Clément, expert-comptable diplômé, Associate Partner, Ernst & Young, Lausanne

Conférenciers

Benjamin Chapuis, expert-comptable diplômé, professeur-enseignant, Haute Ecole Arc, Neuchâtel

Pierre-Alain Coquoz, expert-comptable diplômé, Executive Director, Mazars, Lausanne

Sébastien Leandri, expert-comptable diplômé, Senior Manager, Ernst & Young, Lausanne



Serge Clément



Benjamin Chapuis



Pierre-Alain Coquoz



Sébastien Leandri

Date

26.05.2020 journée entière

Lieu

Royal Savoy Hotel & Spa
Avenue d'Ouchy 40
1006 Lausanne
www.royalsavoy.ch

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Votre inscription: en ligne ou par bulletin

Le plus simple est de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante: www.expertsuisse.ch/fr-ch/offre-complete-de-formation-continue.
Vous trouverez la formation continue souhaitée en saisissant le numéro de séminaire dans le champ de recherche.

- ☐ Collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

☐ Alumni membre individuel d'EXPERTsuisse

☐ Membre d'un partenaire en formation continue

☐ Non membre
- Délices de la comptabilité et du bilan pour les PME

☐ 26 mai 2020 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Nom de la société

Complément éventuel

Rue

NPA/Localité

N° de tél. professionnel (ligne directe)

Adresse e-mail professionnelle

Rue

NPA/Localité

Adresse e-mail privée

☐ Facture à l'adresse privée

☐ Facture à l'adresse professionnelle

☐ Correspondance à l'adresse privée

☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des Conditions générales de vente (CGV) et de la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA et je les accepte. Vous trouverez les CGV et la Déclaration relative à la protection des données sur notre site Internet.

Lieu/Date

Signature

☐ Je souhaite recevoir les dépliant des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à: EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59 ou via notre site internet www.expertsuisse.ch. Nos CGV et notre Déclaration de protection des données: www.expertsuisse.ch/fr-ch/formation-professionnelle-agb

Convention
Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:
Inscription – conditions générales
Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.
Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).
Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.
Annulation et implication au niveau des frais
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire
Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.